

CANADA

## II

*Le Délégué commercial du Canada en la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland au Ministre du Commerce et de l'Industrie de la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland*

SALISBURY, RHODÉSIE DU SUD, FÉDÉRATION DE RHODÉSIE  
ET DU NYASSALAND

Le 6 février 1958.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note n° FCI/12/12/1/18 de ce jour et dont le texte suit:

(Voir Note I)

"1. J'ai l'honneur de proposer .....des Parties."

D'ordre de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de confirmer que les propositions contenues dans votre Note agrément à mon Gouvernement; votre Note ainsi que la présente communication constitueront en conséquence un Accord entre nos deux Gouvernements qui entrera en vigueur le 7 février 1958.

WILEY J. MILLYARD,  
Délégué commercial du Canada.

BREVETS

Convention entre le CANADA et le PAKISTAN

Signée à Karachi le 15 janvier 1958

En vigueur le 16 avril 1958